

Communauté de Communes **Beauce Val de Loire**
Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Suèvres
Chemin des Sablonnards, 41500 Suèvres

Projet Pédagogique

Mercredi

Année 2024-2025



SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE	2
I) Contexte du projet.....	3
A) Rôle du centre de loisirs	3
Extrait du memento des ACM de la SDJES :	3
B) Pourquoi un projet pédagogique ?	3
II) Organisateur	4
A) CCBVL.....	4
B) Présentation de la commune de X	4
III) La Structure.....	5
A) Caractéristiques de la structure	5
B) Public accueilli	5
C) Horaires	5
D) Journée type	6
A) Activités centrales, événements, soirées et veillées, plannings d'activités et sorties.....	7
B) Vie quotidienne	7
IV L'équipe	9
A) Fonctionnement de l'équipe	9
B) Rôle de chacun	9
C) Les taux d'encadrement	10
D) La Constitution de l'équipe	10
V Nos objectifs	11
A) LES OBJECTIFS EDUCATIFS.....	11
B) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES (Exemple ci-dessous : à travailler avec les équipes)	11
VI Evaluation	13
A)De l'animateur.....	13
B)Du séjour	13
C) Du projet pédagogique.....	14

I) Contexte du projet

A) Rôle du centre de loisirs

Extrait du memento des ACM de la SDJES :

« *La spécificité éducative des Accueils Collectifs de Mineurs* »

Toute relation adulte – enfant génère de l'éducation, consciemment ou non.

La manière dont l'organisateur, le directeur ou l'animateur d'accueil d'enfants conçoit l'individu et la vie en collectivité va déterminer ses valeurs éducatives qui conditionnent pour partie le développement de l'enfant, adulte du monde de demain.

Les droits de l'enfant ne sont pas moindres que ceux des adultes. Un accompagnement adapté leur permettra de les exercer à la juste mesure de leurs capacités et de leur autonomie. Un accueil de loisirs est un lieu de transmission et d'expérimentation des valeurs humaines sur l'égalité, la justice, la vie en société, la citoyenneté, le respect d'un environnement partagé au travers de découverte et de pratique d'activités ludiques.

La bienveillance et le plaisir d'être ensemble sont sources d'enseignements. L'observation et la reproduction du comportement des adultes est facteur d'apprentissage. L'entraide, la fierté des réussites collectives, la confiance acquise, l'autonomie reconnue sont autant de possibilités pour chaque enfant de s'épanouir et de grandir."

=> Nous devons garder cela à l'esprit lorsque nous mettons en œuvre ce projet pédagogique, son fonctionnement et les activités qui en découlent.

B) Pourquoi un projet pédagogique ?

Le centre de loisirs ayant donc un rôle à jouer dans l'éducation de son public, (englobons ici les enfants, leur famille et l'équipe pédagogique), il est important de déterminer la nature de ce rôle et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. En premier lieu, le projet doit être adapté au public accueilli et doit notamment prendre en compte ses caractéristiques (intellectuelles, physiques, sociales) dans l'élaboration de ses objectifs.

Un projet pédagogique se doit d'être vivant et il doit être régulièrement questionné afin d'en mesurer son utilité et sa cohérence.

Enfin, le projet pédagogique n'est pas l'œuvre d'une personne mais de plusieurs. Si le directeur en est le garant, c'est bien l'équipe pédagogique dans son ensemble qui doit en être l'auteur : **le meilleur moyen d'impliquer**

une équipe dans un projet et de l'associer dès le début à sa conception. Précisons que l'équipe pédagogique se limite souvent aux directeurs et animateurs (voire les agents polyvalents également) mais dans l'idéal, il faudrait y impliquer les familles. De même, le public accueilli doit aussi être sollicité (voire impliqué) pour la définition du projet.

En résumé, le projet pédagogique est une feuille de route évolutive et partagée qui donne une direction aux actions qui seront mise en place par l'équipe. Ces actions pourront prendre la forme d'activités, d'aménagement des espaces et de mode de fonctionnement et de communication.

II) Organisateur

A) CCBVL

La communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL) a été créée le 1^{er} janvier 2016 et résulte de la fusion de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne et de la Communauté de Communes Beauce et Forêt.

Elle compte environ 18000 habitants répartis sur 30 communes : Autainville, Avaray, Boisseau, Briou, Conan, Concriers, Courbouzon, Cour sur Loire, Épiais, Josnes, La Chapelle Saint-Martin, La Madeleine-Villefrouin, Lestiu, Lorges, Marchenoir, Maves, Mer, Muides sur Loire, Mulsans, Oucques la Nouvelle, Le Plessis-l'Échelle, Rhodon, Roches, Saint-Léonard-en-Beauce, Sérís, Suèvres, Talcy, Vievy-le-Rayé, Villeneuve-Frouville et Villexanton.

B) Présentation de la commune de Suèvres

On compte sur la commune 1548 habitants dont 18% sont âgés de moins de 14 ans (chiffres INSEE 2020).

Sur le plan géographique, la commune se trouve à 15 km de Blois en direction d'Orléans sur la RD 2152. Avec ses vestiges celtiques, on sait que la commune existe depuis plus de 2000 ans et a servi de carrefour relativement important durant l'époque gallo-romaine. Plusieurs monuments historiques sont visibles et visitables sur la commune. Elle fait partie de la communauté de communes de Beauce – Val de Loire depuis janvier 2016.

Il existe sur la commune une trentaine d'associations et aucune ne fait la même chose. Dans le domaine sportif, on peut recenser cinq structures, quatre dans le culturel, une sur la jeunesse, les autres étant soit des loisirs biens spécifiques (chasse, pêche, ...), des rassemblements d'anciens combattants, de parents d'élèves ou bien d'amical de pompiers.

Du côté des « services » dédiés aux mineurs, on trouve sur Suèvres une école élémentaire et une école maternelle fréquentées par 140 enfants (environ), un espace de vie social et l'accueil collectif de mineurs qui compte entre 40 et 50 inscrits.

III) La Structure

A) Caractéristiques de la structure

L'accueil de loisirs de Suèvres est implanté chemins des Sablonnards 41500 Suèvres, dans l'école maternelle.

Il dispose de :

- 2 salles d'activités, (une pour chaque groupe)

- 1 salle pouvant être utilisée par les 2 groupes pour des activités non salissantes

- 2 cours bétonnés avec un bac à sable et une structure de jeu côté maternel

- 1 tisanerie

- 1 dortoir

- Toilette primaire et maternelle

De plus nous avons à disposition plusieurs terrains de loisirs sur la commune de Suèvres, dont un city park.

B) Public accueilli

La structure accueille un maximum de 50 enfants âgés de 3 à 12 ans, à condition qu'ils soient propres, scolarisés et à jour de leurs vaccinations.

C) Horaires

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 8h30 à 17h en journée complète avec repas.

Une garderie payante est proposée, sous la responsabilité des animateurs, de 7h15 à 8h30 et de 17h à 18h15.

Les parents s'engagent à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Des retards peuvent survenir à titre exceptionnel. Pour tout retard, ne serait-ce que de 5 mn, l'équipe d'animation devra être prévenue afin de préserver les enfants de toute inquiétude inutile.

D) Journée type



Journée Type



7h15-8h30 : Accueil des enfants en Garderie

Jeu en autonomie

8h30-9h : Accueil des enfants hors Garderie

Jeu en autonomie et présence de tous les animateurs

9h-9h15 : Rassemblement des enfants,

Vérification des présences et présentation des activités

9h30-11h30: Temps d'activité au choix de l'enfant

Groupes d'activité mater et prim séparés

11h30-12h: Rangement des activités et temps libre

12h- 13h: Repas Lavage de main avant le repas et les animateurs et agents mangent avec les enfants

13h-13h45: Jeux en autonomie

Les animateurs proposent des petits jeux

13h45-14h: départ à la sieste pour les petits/ moyens

Un animateur les accompagne(animateur se partage la sieste)

14h-14h45: Temps de repos pour les enfants en 2 parties

15-20 minutes pausé sur les tapis avec un livre puis activité calme(dessins, jeu de société...)

14h45-16h: Temps d'activités au choix de l'enfant

Groupe d'activité pour tous les âges

16h-16h45: Goûter

16h45-17h: Départ des enfants et Jeux en autonomie

Un animateur s'occupe de l'accueil des parents

Les animateurs proposent des petits jeux

17h-18h15: Garderie du soir

Un animateur s'occupe de l'accueil des parents



A) Activités centrales, événements, soirées et veillées, plannings d'activités et sorties

Au cours de l'année, il sera proposé aux enfants plusieurs catégories d'activités :

- Des activités manuelles : Bracelets, constructions, peintures, découpages, bricolages...
- Des activités sportives : Initiation, perfectionnement au travers de sports individuels et collectifs...
- Des activités d'expression et artistique : mimes, chants, danse, spectacles...
- Des activités de réflexion : Code secret, escape Game...
- Des activités permanentes et un libre accès à du matériel : Slackline, parcours, coin lecture, livres, jeux de construction, babyfoot, jeux de société...
- Des activités scientifiques

Toutes les activités citées ci-dessus seront proposées par les animateurs sous différentes formes, en fonction du déroulement et du moment de la journée. En activité libre, les enfants peuvent se déplacer d'une activité à l'autre.

B) Vie quotidienne

La vie quotidienne constitue l'ensemble des moments qui reviennent inexorablement en dehors des activités. Elle compose le rythme de la journée de l'enfant et des animateurs.

L'équipe d'animation a réfléchi à une organisation de chaque moment de la vie quotidienne en prenant en compte autant que possible les rythmes et les capacités de chaque enfant.

L'accueil, une fois dans le centre de loisirs, l'enfant peut alors :

- Se divertir librement avec les jouets et les livres mis à la disposition du collectif
- S'amuser avec ses copains
- Faire un jeu avec l'animateur

L'animateur doit être disponible et à l'écoute. Il doit profiter de ces moments pour mieux connaître les enfants et créer de la complicité.

Les temps libres (après une activité, après le repas...), l'enfant peut :

- Se déplacer librement dans l'espace prévu à son groupe (cours extérieur, coin détente, salle intérieure)
- Se servir librement dans la malle de jeux extérieurs, dans le coin dessin, dans le coin lecture...
- Jouer avec ses copains, jouer tout seul ou jouer avec les animateurs

Bien que les enfants soient en grande partie en autonomie, l'animateur doit néanmoins rester vigilant.

Les repas (avant, pendant, après) :

- Se laver les mains avant de partir à la cantine, passer aux toilettes
- Se placer à table avec ses copains
- Choisir de manger une petite quantité du plat
- Débarrasser en bout de table ses couverts etc...

L'animateur veille, notamment chez les plus jeunes, au bon déroulement de « l'avant repas » (l'hygiène des enfants).

L'animateur incitera les enfants à goûter les aliments mais ne les forcera jamais à manger. Il veillera et sensibilisera également au gaspillage alimentaire.

Les temps calmes :

- Choisir de se reposer, de faire une sieste à l'écart du groupe
- Faire une sieste, en prenant en compte l'avis des parents
- Lire, dessiner, colorier
- Faire des jeux de société
- Se déplacer calmement et librement dans l'ALSH
- Faire un temps calme

L'animateur veillera à ce que ce temps permette à l'enfant de remobiliser ses ressources.

L'animateur en charge de la sieste aidera les enfants à s'endormir en lisant ou en racontant une histoire, en mettant de la musique...

L'animateur choisira l'organisation du temps calme la plus adaptée en fonction des éléments suivants (activités prévues, niveau de fatigue des enfants, disponibilité des salles, température extérieure...).

Le goûter :

- Manger en grand groupe ou en petit groupe

Les animateurs créeront un moment convivial qui permettra d'échanger avec les enfants sur leurs ressentis de la journée et du centre en général...

IV L'équipe

A) Fonctionnement de l'équipe

Lorsque c'est possible et que ça a du sens, les décisions sont prises collectivement. Le directeur prépare les sujets à traiter et l'équipe décide en fonction des différentes options. On privilégiera un fonctionnement horizontal plutôt que vertical : dans un esprit d'éducation populaire, il n'y en a pas un qui sait et d'autres qui apprennent : nous n'aurons donc pas un qui dirige et d'autres qui appliquent. Mais lorsque ce sera nécessaire, le directeur prendra seul une décision et l'expliquera, la justifiera à l'ensemble de l'équipe ensuite.

Les temps de réunion et les échanges informels sont des temps où chacun est libre de s'exprimer, de partager ses envies.

B) Rôle de chacun

Le directeur et les animateurs donnent vie au projet pour lequel ils ont été recrutés et interviennent en complémentarité (extrait du Mémento des ACM)

Le directeur

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, parents, municipalité, communauté de communes, ...).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement du séjour.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants.
- Il fait partie de l'équipe d'animation.

L'animateur

Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et encadre et anime les différents temps de vie quotidienne de l'enfant.

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs besoins.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.

- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il veille au respect des règles d'hygiène
- Il accompagne les enfants dans leurs projets

Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, ...)

Avec les parents

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

L'agent polyvalent

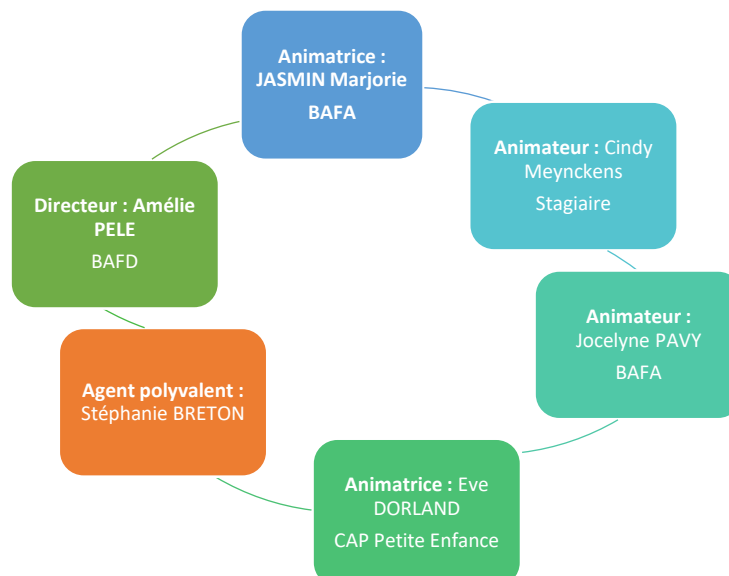
Il s'occupe de la restauration (remise à température des plats, service, entretien du réfectoire) et peut participer à l'accueil garderie du matin. Et si l'agent le souhaite, ils peuvent participer des journées (grand jeu, gouter , veillée...)

C) Les taux d'encadrement

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

D) La Constitution de l'équipe



V Nos objectifs

A) LES OBJECTIFS EDUCATIFS

- Participer au développement d'espaces de communication, de partage et de coopération entre les acteurs éducatifs, dans une approche conviviale, respectueuse de l'identité et des particularités de chacun, bienveillante et solidaire, dans l'objectif de développer la cohérence des actions éducatives sur le territoire.
- Accueillir au sein d'un cadre sécurisant les enfants et les jeunes dans des espaces favorisant l'épanouissement individuel et collectif et la construction de l'estime de soi en permettant à chacun d'agir sur le groupe et/ ou son environnement dans le respect de soi et des autres.
- Permettre le développement de l'autonomie et de la responsabilité, l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble, en permettant aux enfants et aux jeunes de s'approprier progressivement les règles individuelles et collectives qui régissent la vie sociale et démocratique dans une démarche d'implication et d'émancipation.
- Participer à la prise de conscience de tous des enjeux environnementaux et climatiques, et favoriser la mise en œuvre de solutions à tous les niveaux.

LA MISE EN ŒUVRE

Le service Jeunesse gère et coordonne des structures intercommunales qui accueillent les enfants et les jeunes pendant les vacances scolaires ainsi que sur des temps "périscolaires" pendant les périodes d'école. Ce service travaille également en étroite collaboration avec les associations Familles Rurales qui gèrent les accueils de loisirs dans les communes de Lestiou et de Villexanton.

Afin d'atteindre ces objectifs éducatifs, la collectivité définit avec les équipes d'animateur au sein des projets pédagogiques les objectifs pédagogiques à atteindre au sein des temps de vie quotidienne et d'activité.

B) LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Tout ce qui découle de notre projet pédagogique s'appuie sur des valeurs que nous défendons et que nous souhaitons transmettre aux enfants.

De nos **valeurs** découlent des **objectifs** qui se déclinent eux-mêmes par des **moyens**.

Chacun de nos objectifs sera évalué en milieu et fin de séjour.

NOS VALEURS _ NOS OBJECTIFS _ NOS MOYENS

Favoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des loisirs de qualité appropriés à leurs besoins

- Être capable de proposer aux enfants des activités variées
- Être capable d'élaborer des activités / des animations de groupe qui sont difficilement faisables en dehors de l'accueil de loisirs
- Être capable d'unir un groupe d'enfants par notre enthousiasme et notre engagement
 - A l'aide de livres, du drive google « ressources animateurs », des sites internet et de nos expériences
 - A l'aide de matériels spécifique mis à notre disposition
 - A l'aide de la musique, des chants, des danses, des blagues
 - A l'aide des fiches « caractéristiques des enfants »

Sensibiliser les enfants au développement durable et leur permettre d'y contribuer

- Être capable de connaître et d'expliquer les enjeux du développement durable
- Être capable d'organiser des actions régulières écocitoyenne tout au long du séjour
- Être capable de pérenniser les actions effectuées pendant le séjour
 - A l'aide des livres, du drive google « ressources animateurs », des sites internet et de nos expériences
 - En organisant un troc loto (récupération des jouets dont les enfants n'utilise plus)
 - En mettant en place Eco-kids

Favoriser l'autonomie en maternelle

- Être capable de s'habiller tout seul (blouson, chaussure, rhabillage après le dortoir)
- Être capable de faire des activités en groupe
- Être Capable de laisser faire l'enfants
 - En mettant en place des activité (découpage, collage, coloriage...)
 - Laisser l'enfant faire seule
 - En leur donnant un temps d'expression ou discussion avant pendant et après les activités

Renforcer le vivre ensemble et l'entraide

- Être capable d'accepter de perdre
- Être capable de discuter et de reconnaître ses torts
 - En prenant le temps de bien expliquer les règles, en faisant des exemples
 - En mettant en place des jeux sans avoir forcément des équipes perdantes ou gagnantes
 - En laissant le temps à l'enfant de se calmer afin d'avoir une discussion par la suite avec lui.

VI Evaluation

A) De l'animateur

L'animateur doit pour chaque semaine mettre en place une fiche d'activité manuelle ou sportive, afin de pouvoir en discuter par la suite. Le directeur essaye de rencontrer chaque animateur individuellement afin de voir la marche de progression.

B) Du séjour

L'évaluation de chaque séjour est faite avec l'aide d'un support, afin que chaque animateur puisse s'exprimer. La fiche d'évaluation est utilisée pour le prochain séjour afin d'améliorer chaque période de vacances.

Voici le support utiliser :

	Bilan
Accueil du matin	
Animation	
Les repas et goûter	
Fonctionnement restauration	
Sieste et temps calme	
Accueil du soir	
Dynamique d'équipe	
Équipes / direction	
Equipe / Agent de restauration	
Dynamique groupe d'enfant	

Les grands jeux mis en place seront également évalués au fur et à mesure.

C) Du projet pédagogique

Le projet pédagogique est évalué tout au long du séjour :

Les activités et la vie quotidienne ont-ils permis d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés lors des réunions de préparation ?

Les objectifs ont-ils été non atteints, partiellement atteints ou totalement atteints ?

L'équipe d'animation a-t-elle tout mis en place afin que ses objectifs soient atteints ?

Pour l'évaluation chaque animateur aura une toile d'araignée, il devra se positionner, entre 0 et 5, pour chaque objectif pédagogique. L'objectifs étant d'avoir une discussion avec l'équipe sur l'ensemble des objectifs et voir ce qu'on aurait pu mettre en place, et aussi voir ce qui a très bien fonctionner.

